

Protocole sanitaire Ecole Maurice Martinon

Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse maintient une stratégie reposant sur un enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Une cohérence avec les règles applicables en dehors du milieu scolaire est également recherchée pour cette année scolaire.

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole :

- **socle de mesures**

- **niveau 1 / niveau vert**

- **niveau 2 / niveau orange**

- **niveau 3 / niveau rouge**

La détermination du niveau applicable s'appuie sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. Le passage d'un niveau à un autre sera décidé par les autorités nationales et pourra concerner tout ou partie du territoire

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le niveau **socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Rôle des parents :



- Les parents d'élèves **s'engagent à ne pas mettre leurs enfants** à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 ou de fièvre (**à partir 38°C**) chez l'élève, y compris s'il est totalement vacciné ou qu'il a été infecté par la covid 19 depuis moins de 2 mois.
- Les parents doivent **respecter les horaires** d'arrivée ou de sortie et **le sens de circulation**.
- Ils s'engagent à **respecter les règles d'isolement** prescrites par les autorités sanitaires et veillent **à informer l'enseignant** de l'enfant concerné via sa boîte mail professionnelle en cas de covid 19.

Application des gestes barrières :

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

● Le lavage des mains : (30s)

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à **l'eau et au savon** toutes les parties des mains pendant 30 secondes.

Le lavage régulier des mains figure dans le socle des mesures.

A partir du **niveau 1 (niveau vert)**, il doit être réalisé, a minima

o à l'arrivée dans l'école ou dans la classe

o avant chaque repas

o avant et après les récréations

o après être allé aux toilettes

o le soir dès l'arrivée au domicile.

● L'aération et la ventilation des classes et autres locaux

Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés au moins 15 mn le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Des capteurs mesurant la concentration en **CO2** ont été installés dans tous les bâtiments pour permettre d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air.

● Le port du masque :

Que ce soit pour le socle ou les trois niveaux de protocole, les règles relatives au port du masque applicables aux adultes et aux enfants en population générale s'appliquent au milieu scolaire. Elles sont définies par les autorités sanitaires.

Le Conseil scientifique considère que pour **les élèves en maternelle, le masque est à proscrire.**

Pour les élèves des écoles élémentaires, il n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.

Dans ce cas, il appartiendra aux parents de fournir à leurs enfants (en élémentaire) une réserve de masques de rechange (au moins 2 masques par jour) dans une pochette .

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les personnels.

● La distanciation physique :

A l'école maternelle, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs.

A partir du CP, l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves d'un même groupe classe.

A compter **du niveau 2 (niveau orange)**, la distanciation physique est maintenue entre les élèves de groupes différents (groupes de classes ou niveaux).

● Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est fortement recommandé dans le socle des mesures.

● **niveau 1 / niveau vert** : désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées au moins une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service

● **niveau 2 / niveau orange** : désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service

● **niveau 3 / niveau rouge** : désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas.

Transport scolaire :

Le port du masque n'est pas obligatoire.

Le fonctionnement de l'école :

● La circulation au sein de l'école et à l'extérieur :

Ouverture des portes à **8h50 jusqu'à 9h et de 13h20 à 13h40**. Les enfants seront orientés directement dans leur classe.

Les déplacements des élèves et de leurs parents devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

→ **Il est strictement interdit aux parents de rentrer dans la cour et dans les bâtiments.**

→ **Un balisage sera mis en place à l'extérieur pour l'entrée et la sortie des classes par des affichettes.**

Pour l'entrée :

- Les PS MS seront accueillis à la porte de leur classe par leur maîtresse. Un agent les attendra aux toilettes et un autre les prendra en charge à l'intérieur de la classe.
- Les MS GS seront accueillis à la porte du couloir sous le préau en maternelle par leur maîtresse. Un agent les prendra en charge à l'intérieur de la classe pour le lavage des mains.
- Les enfants à partir du CP seront accueillis par un enseignant au portillon de la cour élémentaire, se dirigeront seuls vers leurs classes et se laveront les mains en entrant.

Pour la sortie : les enfants seront prêts mais le lavage des mains sera à faire **en arrivant à la maison**. L'enseignant appellera votre enfant lorsqu'il vous verra et vous devrez repartir en suivant le sens de circulation.

Dans les files d'attente, veuillez respecter les distances de sécurité.

- Les PS MS seront à récupérer à la porte du couloir sous le préau maternel
- Les MS GS seront à récupérer à la porte du hall d'entrée
- Les CP CE1 seront à récupérer au portillon cour élémentaire
- Les CE2 ET CM seront à récupérer au portail cour élémentaire

● **Les récréations :**

Les récréations seront organisées par groupes de classes au niveau 2 en tenant compte des règles de distanciation et des gestes barrières. Elles seront faites **dans 4 cours** sous **la surveillance de chaque enseignant**.

Elles seront échelonnées :

- Le matin : Les PS / MS, MS/GS de 10h 20 à 11h00
CP/CE1, CE2 / CM1, CM1/CM2 de 10h30 à 10h45
- L'après-midi : Les PS / MS, MS/GS de 15h à 15h45
CP/CE1, CE2 / CM1, CM1/CM2 de 15h à 15h15

Les jeux utilisés seront encadrés et respecteront les consignes données par le protocole sanitaire.

● **Les activités physiques et sportives**

Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour la prochaine année scolaire. Elles se déroulent selon les modalités suivantes :

- **socle** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction
- **niveau 1 / niveau vert** : les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur sans restriction
- **niveau 2 / niveau orange** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés
- **niveau 3 / niveau rouge** : les activités physiques et sportives se déroulent en principe en extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont autorisées.

● **La garderie :**

Les horaires restent inchangés.

Les enfants devront se laver les mains avant d'entrer dans la garderie et après le goûter.

Les goûters du soir sont toujours prévus par la cantine.

Ils ne pourront pas jouer ensemble et les jeux seront séparés par classe

● **La cantine :**

Les enfants devront se laver les mains avant et après la cantine.

Les enfants mangeront dans la cantine. Ils seront séparés d'un mètre et ils déjeuneront tous les jours à la même table.

Les serviettes en tissus seront interdites à partir du CP, nous leur fournirons des serviettes en papier jetables. Aucun déplacement ne sera autorisé. Ils seront servis en plats chauds et en eau par des agents.

Il y aura **2 services** :

- 11h50 à 12h40 : PS MS GS CP CE1
- 12h50 à 13h30 : CE2 CM1 CM2

Entre les 2 services, les locaux seront aérés et désinfectés.

Pendant le deuxième service, les PS MS seront mis en sieste et les GS CP CE1 seront dans la cour sous la surveillance des agents.

● La sieste :

Les PS MS feront la sieste en ayant leur lit éloigné d'un mètre les uns des autres. Le duvet OU le drap vous sera remis le vendredi soir pour le laver. **Il devra impérativement être rangé dans un sac avec le nom de l'enfant.**

● La classe :

Prévoir une petite bouteille d'eau.

Les enfants devront se laver les mains en arrivant dans la classe.

● Les toilettes :

Les déplacements aux toilettes sur du temps de classe seront à limiter.

● Tracer-tester-protéger :

Lorsqu'un élève est **accueilli dans l'école et qu'il présente des symptômes**, il **sera isolé avec un masque** (sauf pour les maternelles). La famille sera contactée pour venir chercher l'enfant le plus rapidement possible et sera invitée à réaliser un dépistage avant de reprendre les cours en présence.

▶ cas confirmé:

L'isolement est de 7 jours. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé au 5ème jour et que son résultat est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48h.

La période d'isolement débute :

- à partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques ;
- à partir du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques.

Le port du masque en intérieur est **fortement recommandé**, à partir de 6 ans, pour les cas confirmés **durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.**

▶ cas contact:

Les personnes en contact avec la personne testée positive à la Covid-19 sont invitées à réaliser un test de dépistage (PCR ou test antigénique ou autotest) **deux jours après avoir été prévenues (J 2)**

Le port du masque en intérieur est **fortement recommandé**, à partir de 6 ans, pour les personnes contacts à risque **durant les 7 jours après la survenue du cas confirmé.**